



Chers Ansoldiens et Ansoldiennes,

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'organiser la fête de Pâques comme d'habitude.

Nous ne pouvons pas nous retrouver sur la place du village.

Cependant nous vous proposons de mettre votre panier de Pâques **Dimanche 4 avril AVANT 9H** accroché à votre portail ou devant votre porte afin que les cloches de Pâques puissent venir déposer quelques gourmandises.

Attention si les cloches de Pâques passent et qu'il n'y a pas de panier elles ne déposeront rien !

Nous vous souhaitons de très bonnes Pâques

Le Maire,  
Isabelle PERIGAULT